Journée mondiale de l'eau : Le réseau des sites Ramsar français s'agrandit

Dossier de

de /> la rédaction de H2o April 2024

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, la France agrandit son réseau de sites labellisés au titre de la Convention internationale de Ramsar sur les zones humides. Le site des Marais et Tourbières des montagnes du Bugey (Ain) est labellisé et celui du Lac du Bourget-Marais de Chautagne au Marais de Lavours (Ain, Savoie) est étendu.

Les marais et tourbiÃ"res des montagnes du BugeyÂ: ce nouveau site, d'une superficie totale de 1 050 hectares, s'étend sur les montagnes du Bugey, au sein des plis du massif jurassien. Les conditions géologiques ont favorisé la présence d'un réseau de zones humides, lacs et tourbiÃ"res encore assez bien préservé et d'une grande richesse écologique. Le site Ramsar est composé de 41 de ces zones humides, distinguées par deux caractéristiques majeures: une altitude supérieure à 750 mÃ"tres et la présence de systÃ"mes tourbeux et marécageux. Cette labellisation est le fruit d'une collaboration étroite entre le syndicat de riviÃ"res Ain Aval et Affluents et le Conservatoire d'espaces naturels Rhà ne-Alpes, avec l'appui du Département de l'Ain.

Lac du Bourget - Marais de Chautagne et de Lavours : il s'agit d'une extension trÃ"s importante, de prÃ"s de 1 500 hectares, du site labellisé en 2003. Plusieurs entités sont incluses dans le site : le marais de Lavours, qui est un des derniers grands marais continentaux d'Europe occidentale et qui recÃ"le l'une des plus grandes tourbiÃ"res alcalines de France ; les îles de la Malourdie ; et de nouveaux secteurs du marais de Chautagne, pour un périmÃ"tre total de 6 950 hectares. Avec le Lac du Bourget, plus grand lac d'origine naturelle de France, et les deux marais de Chautagne et de Lavours, ce nouveau site présente une forte cohérence écologique et fonctionnelle, mais aussi historique, du fait de l'interconnexion de l'ensemble par la nappe phréatique du Rhône. Le projet, soutenu par le Département de l'Ain, est porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication.

Photo Tournier - Écologie France Â

Â